

FICHE D'INSCRIPTION

Retournez cette fiche

- ✓ par courrier : Service de formation – Réseau PREVIOS - 6 rue Pétrarque 31000 Toulouse
- ✓ par mail : serviceformation@reseauprevios.fr

Vous souhaitez vous inscrire à la session :

- 14 et 15 mai 2020 03 et 04 décembre 2020

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction exercée :

Service :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

Nom établissement :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Avis obligatoire de l'employeur :

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

Financier (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Une fiche complète doit être envoyée par stage et par personne.

Délai d'inscription : Voir date limite d'inscription au verso. Un désistement survenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit entraîne la facturation de celle-ci ainsi que toute participation partielle.

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 06 38 26 78 22 ou par courrier : serviceformation@reseauprevios.fr

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de l'association.

Le Réseau PREVIOS

Le réseau PREVIOS a pour missions :

1. L'amélioration de l'accueil des victimes et des auteurs de violence par le développement d'une prise en charge pluridisciplinaire (dépistage, accueil, évaluation globale, orientation concertée) reposant sur une connaissance de leur situation de santé, juridique, sociale, économique, professionnelle...
2. L'animation du réseau régional de prise en charge sanitaire des victimes et auteurs en articulation avec les dimensions judiciaires et sociales : sensibilisation, formation et implication des professionnels sur les thématiques de dépistage, accueil, évaluation globale et orientation concertée, développement de référentiels régionaux. A cette fin, nous proposons des formations rendant accessibles au plus grand nombre des informations scientifiques dans le domaine de la violence.

Formations développées par le Réseau PREVIOS

(Non exhaustif, cf. site pour l'ensemble des formations. Tout besoin ressenti en formation pouvant être proposé au réseau PREVIOS)

Prévention de la violence :

- Prévention primaire : Prévention des violences et analyse des pratiques professionnelles, Développer des actions de prévention de la violence
- Prévention secondaire : Violence de couple : dépistage, information, orientation, Violence de couple et grossesse, Prise en charge psychothérapeutique des violences au sein du couple, Enfant exposé aux violences au sein du couple, Aspects de la maltraitance à enfant, Violences intrafamiliales, Prise en charge des victimes d'agression sexuelle, Psychotraumatisme et violence, Mise en œuvre d'une consultation de prise en charge des personnes en situation de violence
- Prévention tertiaire : Transmission intergénérationnelle, Prise en charge des auteurs de violence

Prévention de la violence au travail :

- Gestion des conflits, Harcèlement
- Epuisement professionnel et violences dans les soins
- Prévention de la violence et amélioration des conditions de travail

Bientraitance :

- Bientraitance et projet de soin personnalisé (sanitaire)
- Bientraitance et projet individualisé (médico-social)
- Bientraitance/Maltraitance des personnes vulnérables

SIEGE SOCIAL :

Réseau PREVIOS, 6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse

Portable : 06.38.26.78.22

Responsable pédagogique : serviceformation@reseauprevios.fr

Site : www.reseauprevios.fr

SIRET 49791238600024



PREVIOS

Réseau prévention violence
et orientation santé

FORMATION

LE PROFESSIONNEL FACE AUX ENFANTS EXPOSES AUX VIOLENCES CONJUGALES

14 et 15 mai 2020
03 et 04 décembre 2020

Toulouse



Organisme de DPC enregistré et évalué favorablement,
habilité à dispenser des programmes DPC
Identifiant : 3796



Datadock

Cette formation est susceptible d'être développée
au sein de votre établissement.

Contact: serviceformation@reseauprevios.fr

LE PROFESSIONNEL FACE AUX ENFANTS EXPOSES AUX VIOLENCES CONJUGALES

Contexte

L'ampleur du phénomène des violences au sein du couple n'est plus à démontrer. L'impact de celles-ci sur le développement de l'enfant est par contre moins souvent abordé. Cette formation a pour objectif de partager les connaissances acquises par les chercheurs et les professionnels de terrain sur cette problématique.

En effet, certaines études montrent que l'enfant exposé aux violences de couple présente les mêmes symptômes qu'un enfant victime directe de maltraitance. Il nous paraît dès lors important de comprendre la place de l'enfant dans cette famille, en quoi son arrivée peut la déstabiliser, et quelle prise en charge lui proposer afin d'éviter les traumatismes et la reproduction de situations violentes.

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de connaître leur rôle à jouer dans ces situations, en termes de prévention, repérage et évaluation des violences, ainsi que de prise en charge des différents protagonistes en présence.

Il s'agit d'aider le professionnel et/ou son équipe à s'impliquer sur les situations de façon proportionnée et notamment de favoriser rapidement la prise en charge en réseau des situations les plus préoccupantes.

Les institutions trouveront là une façon d'accompagner les professionnels susceptibles d'être mis en difficulté par la répétition des sollicitations ou par les comportements paradoxaux des victimes de violence.

Objectifs

- Savoir évaluer l'impact psychique et somatique des violences conjugales sur le développement, la santé de l'enfant témoin.
- Connaître le rôle des professionnels de santé : observation, dépistage, évaluation, analyse, orientation.
- Connaître les réseaux de prise en charge.
- Engager une démarche de prévention en partenariat.
- Prendre conscience de ses représentations sur la violence de couple.
- Acquérir des connaissances actualisées sur la clinique de l'enfant exposé à la violence dans le couple.
- Acquérir des outils visant au dépistage, à l'information et à l'orientation des victimes.

Descriptif

JOURNEE 1

09h00-09h30
Introduction

9h30-10h30 – Psychologue

Echange avec les participants sur la confrontation aux enfants exposés à la violence au sein du couple
Représentation et vécu personnel

10h30-12h30 – Psychologue,

Comprendre la relation de couple violente, les mécanismes à l'œuvre (relation d'emprise,...)

13h30-17h00 – Psychologue

Grossesse et périnatalité : La conception puis l'arrivée d'un enfant comme source de déstabilisation
Impact des violences au sein du couple sur le fonctionnement de la famille, sur le développement de l'enfant et sur sa santé

JOURNEE 2

09h00-12h30 – Avocate honoraire
Le parcours judiciaire

13h30-16h30 – Psychologue

Le rôle du professionnel : mise en place d'un projet bienveillant, favoriser le développement de la résilience par attitude et discours adaptés
Gestion des émotions suscitées par la prise en charge d'enfants exposés à la violence au sein du couple. Etudes de cas

16h30-17h00

Bilan et évaluation de la formation

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles sans que le fond de celle-ci en soit affecté.

Modalités pédagogiques

PUBLIC

Directeur d'établissement, Cadre de santé, Médecin, Sage-femme, Infirmier[ère], Puéricultrice, Auxiliaire de Puériculture, Autres professionnels de santé, Psychologue, Professionnels des secteurs médico-social et social

PRE-REQUIS

Connaître le processus de la violence au sein du couple

LIEU ET DATES

Toulouse,
14 et 15 mai 2020
03 et 04 décembre 2020

RESPONSABLE

Béatrice FOURTEAU
Psychologue
Coordinatrice du Réseau PREVIOS

CONTACT

serviceformation@reseauprevios.fr

Tél : 06.38.26.78.22

Fax : 05 31 60 29 28

Tarifs

Formation individuelle : 250 €

Formation continue : 750 €

Tarifs spécifiques (étudiants, demandeurs d'emploi,...) : nous contacter

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique.

Cette formation est proposée, sur demande, en intra-service.

Le réseau PREVIOS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.